



Photo - Hervé Vincent.



ADOLESCENTS ET ENVIRONNEMENT : QUOI DE NEUF ?

L'EXEMPLE DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Chantal ASPE*

RÉSUMÉ :

Cet article montre à travers une enquête réalisée auprès de 60 adolescents habitant sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon comment la problématique environnementale s'est diffusée sur le plan de leurs pratiques et représentations.

Mots-clés :

sociologie, adolescence, environnement, représentations, pratiques de nature, bruit, déchets.

ABSTRACT :

Teenagers and environment : what's new? The example of the Luberon regional natural park.

Using a survey carried out over 60 teenagers living within the territory of the Luberon regional natural Park, this article shows how the environmental problematics has spread with regards to their practices and representations

Keywords :

sociology, teenager, environment, representations, nature practices, noise, waste.

* Maître de conférences en Sociologie, Université de Provence, Laboratoire Population-Environnement, 3 Place Victor Hugo
13331 Marseille Cedex 3.

Les revendications environnementales qui émergent dans les années 70, semblent presque être déjà question ancienne, tant leur normalisation s'est construite de manière rapide, si l'on considère, pour simple exemple, le développement massif des politiques publiques nationales et internationales en matière d'environnement. Cette institutionnalisation témoigne de l'acceptation progressive de produire autrement, de consommer autrement, de prêter attention aux externalités négatives des formes de production et de consommation, et de ce fait d'accepter ou de trouver recevables les contraintes qui peuvent être imposées dans ce sens.

Aussi, il convient non plus de se questionner sur les raisons de l'émergence de ces questions, mais d'analyser leur divulgation et leur prégnance dans l'ensemble du corps social. Nous avons choisi pour cela de nous intéresser à une population particulière, les adolescents, afin de saisir comment ces derniers construisent aujourd'hui leur rapport à la thématique environnementale, et en quoi les transformations du mode de pensée ont pénétré leurs représentations et leurs pratiques quotidiennes. L'enquête a porté sur une population de 60 adolescents âgés de 11 à 15 ans, répartis sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional du Luberon¹.

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU MODE DE PENSÉE...

Que les chercheurs le désignent de « représentations », « mentalités », « idéal »..., il est de plus en plus admis, voire même récurrent, que nos actions sont en grande partie guidées par la manière dont nous les pensons, par ce qui nous semble être « juste », « vrai », « important »..., et que l'ensemble de ces valeurs s'organise elles-mêmes dans un système qui forme une entité porteuse de sens pour l'individu ou une société dans son ensemble.

La pensée environnementale s'est progressivement construite à partir d'un substrat matériel de transformations économiques et sociales et de la nécessité de

penser ces nouveaux rapports sociaux. Pour comprendre sa construction, il est nécessaire de l'analyser dans la temporalité.

Elle prendra source dans les profonds changements qui s'opèrent dans la société française après 1945 : passage d'une société paysanne à une société urbaine, nouvelle organisation du travail, généralisation du « temps libre », accès à des études prolongées d'une plus grande partie de la population, augmentation du pouvoir d'achat, développement de la prise en charge par l'État des secteurs sociaux et culturels. Le niveau de vie s'accroît, le temps « hors travail » avec les congés payés peut devenir moment de « ressourcement », de reproduction de la force de travail, et en quelque sorte l'antithèse du temps de travail. Des mouvements contestataires revendiquent un autre « cadre de vie », la préservation d'espaces non investis par l'urbanisation et l'industrialisation, la préservation de ressources naturelles qui servent de support aux loisirs...

C'est dans les années 60 que se développent de nouvelles revendications liées à la « protection de la nature ». Contrairement à ce que cette désignation pourrait laisser entendre, la nature n'est pas alors à protéger pour elle-même, mais en tant que support d'activités scientifiques pour certains et de loisirs pour d'autres, dans les deux cas comme rempart contre la société industrielle. La politique de protection d'espaces non investis par l'industrie et l'urbanisation, va devenir un des axes prioritaires de l'action publique à la fin des années 60 : « *répondre aux aspirations de nature de la société urbaine, contribuer à l'aménagement local, préserver des richesses qui deviennent rares... Les modifications radicales du genre de vie d'une société en voie d'urbanisation rapide comme la société française de 1960, rendent indispensable le maintien des équilibres biologiques et du paysage largement conditionné par la paysannerie elle-même ébranlée et touchée à mort par la modernisation des campagnes.* » (Leynaud, 1985) ².

L'ensemble de ces transformations va conduire une fraction de la société, à produire des formes différenciées de vie en société et à rechercher une nouvelle explication du réel. Celle-ci s'organisera sur une

1. L'enquête de terrain a été effectuée par Céline SERRES, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de sociologie. Elle répondait à une commande du PNR du Luberon.

2. Leynaud, 1985, p 33-34

double idée : un autre mode de développement qui ménage les ressources naturelles, est possible, et l'individu peut agir sur ce changement. Cette pensée va s'abreuver des avancées théoriques d'une nouvelle discipline : l'écologie.

Si l'écologie (étymologiquement « science de l'habitat »), dans sa démarche d'analyse a eu autant de répercussions sur le plan social, c'est d'abord parce qu'elle permettait de légitimer et de trouver un cadre explicatif au réel auquel les individus étaient confrontés : repenser l'être humain dans son rapport avec son mode de vie et cadre de vie, mise en relation des interactions qui lient les individus les uns avec les autres, mais aussi avec l'ensemble du vivant. L'écologie scientifique n'a pas créé la question environnementale, mais a donné à des agents, confrontés à de nouveaux rapports sociaux un support idéologique, leur permettant d'inscrire leur comportement dans une autre rationalité.

Il ne faut toutefois pas associer mécaniquement, explication scientifique et mouvement social. Si de nouvelles pratiques et représentations de la réalité se sont développées à partir des années 60 en France, et de manière générale dans les pays industrialisés, elles n'étaient pas à notre sens, directement liées à la connaissance du modèle explicatif de l'écologie scientifique. Le mouvement scientifique avait sa logique propre, mais les scientifiques ne sont pas que des chercheurs, ils sont aussi des acteurs sociaux, faisant partie des mêmes couches sociales que les tenants des mouvements contestataires.

Les historiens des sciences ont déjà montré qu'il était difficile, voire impossible, pour les scientifiques d'être neutres. Ils sont en quelque sorte « prisonniers » du contexte historique (économique, social, culturel et politique), dans lequel ils s'expriment (Prigogine & Stengers, 1986) ³.

L'écologie commence à être reconnue sur le plan scientifique en 1950 (cf. Acot, 1988) ⁴, grâce à la dési-

gnation d'un objet d'analyse propre: l'écosystème, mais c'est surtout sa démarche d'analyse qui aura des répercussions sur le plan social. Les scientifiques écologues ne se contentent pas d'étudier leur objet dans le cadre de leur activité professionnelle mais divulguent largement leurs connaissances et surtout leur approche systémique de la réalité. Beaucoup de scientifiques militent alors dans des associations de « protection de la nature », certains s'engagent ouvertement pour un autre type de développement ou sont sollicités par les politiques pour proposer des solutions à la crise économique et sociale. Pour exemple, Francesco di Castri, alors Directeur de la Division des sciences écologiques à l'UNESCO, sur demande du Ministre de la recherche et de l'industrie, effectue en 1981 un rapport intitulé « *L'écologie: Les défis d'une science en temps de crise* » dans lequel il note : « *D'une manière un peu arbitraire, on essaiera de définir son importance scientifique, son importance socio-économique, son importance éducative et culturelle et son importance en tant que facteur de mobilisation* » ⁵. L'écologie ainsi présentée, semble se construire comme nouvelle grille explicative de l'ensemble des rapports sociaux.

De même que la sociologie a pu apparaître à sa naissance, et peut-être aussi encore aujourd'hui, comme pouvant expliquer les changements opérés avec la société industrielle et surtout proposer des modèles interventionnistes, l'écologie est prise à partie dans l'explication des nouvelles réalités auxquelles les acteurs sociaux sont confrontés dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Progressivement, et dans une « révolution silencieuse », seront remises en question les représentations du rapport de l'homme à la nature qui présidaient à des pratiques de détente, de prédation ou d'exploitation des ressources naturelles. L'heure est d'abord à la protection, et pour protéger la nature, il faut la « connaître ».

Les adolescents que nous avons interrogés sont nés

3. « La science fait partie du complexe culturel à partir duquel, à chaque génération, des hommes tentent de trouver une forme de cohérence intellectuelle et inversement cette cohérence nourrit à chaque époque l'interprétation des théories scientifiques, détermine la résonance qu'elles suscitent, influence les conceptions que les scientifiques se font du bilan de leur science, et des voies selon lesquelles ils doivent orienter leur recherche », in Prigogine & Stengers, 1986, p 30.

4. C'est en février 1950 que s'est tenu à Paris et à l'initiative du CNRS le premier colloque international exclusivement consacré à l'écologie.

5. Di Castri, 1983, p 22.

à la fin des années 1980, début des années 90. Ils n'ont donc pas vécu le mouvement de contestation environnementale, mais la phase d'intégration dont la démultiplication des politiques publiques dans le domaine de l'environnement rend compte. Ils ont par ailleurs bénéficié pour certains d'enseignements scolaires en la matière ou participé à des stages « nature », sorties, ateliers, vu des émissions télévisées, lu des revues spécialisées... En outre ils habitent dans un espace protégé : le Parc naturel régional du Luberon. Comment ces facteurs rétroagissent-ils sur leurs représentations et pratiques environnementales ? Qu'est-ce qui s'est réellement modifié depuis l'apparition des premiers mouvements contestataires ?

... DONT LA DIVULGATION N'EST PAS HOMOGENE

Les ados restent des ados

Quasiment tous les adolescents interrogés ont des activités extra-scolaires qui n'ont que peu de rapports avec des thématiques environnementales. Sur les 60 adolescents interrogés, 43 sont inscrits dans un ou plusieurs clubs de sport (soit 71,66 %), ou/et pratiquent une activité culturelle associative. Les 17 autres ont également des activités du même type même si elles ne sont pas encadrées par une structure.

Que font-ils ? À peu près la même chose qu'un adolescent des années 1970, c'est-à-dire des sports collectifs ou individuels (foot, basket, handball, danse, tennis, équitation, natation, vélo...), des activités artistiques (dessin, musique, théâtre...). La différence essentielle résidant dans la périodicité plus importante ainsi que sur l'encadrement plus soutenu. Pas de grandes modifications non plus sur la caractérisation sociologique de ceux pratiquant plutôt des activités sportives dites populaires (sports de ballon, vélo) par rapport à ceux pratiquant des activités plus « bourgeoises » (équitation, tennis et activités artistiques).

L'augmentation de la périodicité, se manifestant pour certains par une « occupation » quasi-journalière, est toutefois un changement notable, qui s'explique en partie par les transformations des modes de vie des

parents (travail des 2 parents, augmentation des familles monoparentales...), mais aussi par la recherche d'investissement à long terme pour certains d'entre eux. « *Pour comprendre la distribution de la pratique des différents sports entre les classes, il faudrait prendre en compte la représentation que, en fonction des schèmes de perception et d'appréciation qui leur sont propres, les différentes classes se font des coûts et des profits attachés aux différents sports, profits « physiques » immédiats ou différés (santé, beauté...), profits économiques et sociaux, profits symboliques, immédiats ou différés, liés à la valeur distributionnelle de chacun des sports considérés, profits de distinction procurés par les effets exercés sur le corps lui-même ou par l'accès à des groupes hautement sélectifs qu'ouvrent certains d'entre eux.* »⁶.

On peut donc dire que les pratiques dominantes de loisirs des adolescents ne se sont pas transformées fondamentalement ces dernières années, même si, et c'est ce que nous allons maintenant aborder, leurs pratiques de nature occupent une place centrale à leur dire.

Des pratiques de nature entre contemplation et prédation

Comme chez les adultes, deux grands ensembles de pratiques de nature se dégagent des entretiens :

- des pratiques de contemplation, telles que l'observation des animaux, des paysages, des plantes, du soleil couchant, des montagnes...

- des pratiques de prédation, telles la cueillette de champignons, de baies, d'escargots, la pêche et la chasse.

Ces deux types de pratiques sont comme précédemment socialement marquées, les premières étant plus le fait des enfants des couches supérieures intellectuelles et les secondes des couches populaires. De ces pratiques vont émaner des formes de connaissance de la nature, mais aussi du territoire. Ainsi les pratiques de prédation conduisent-elles les adolescents à nommer de manière précise les lieux qu'ils fréquentent lors de leurs sorties : « *La Tunisie, Le Pas de Marseille, Le Jas de l'Armée, voilà. C'est les endroits où on chasse* ».

6. Bourdieu, 1979 (rééd. 1992), p. 18.

Les études sociologiques ont mis en exergue une relation fortement marquée entre pratiques de contemplation de la nature, couches moyennes intellectuelles et discours pro-environnementaliste. Cette relation n'est pas aussi évidente chez les adolescents. En effet, et de manière paradoxale ceux qui ont des pratiques de prédation majoritaires, semblent s'intéresser le plus aux actions du PNR du Luberon, regardent plus que les autres les émissions de télévision consacrées aux animaux et possèdent également un vocabulaire plus riche pour désigner les éléments naturels.

Ce résultat nous conduit à poser la question suivante : comment qualifier d'environnementales des pratiques de nature ? Quelle légitimité accorder à chaque univers de pratiques ? La « justification écologique » doit-elle être considérée comme la norme à respecter ?

C'est principalement sur le thème des déchets que nous pouvons saisir la forte prégnance de cette dernière. Le discours des adolescents sur les déchets est une quasi « pensée unique » : dans ce cas, les réflexions sont très homogènes. L'adolescent semble ne plus s'exprimer en tant qu'individu, sur sa propre histoire, mais sur ce « qu'il convient de faire », sur ce qui est socialement acceptable.

Le rapport aux déchets : le développement d'une valeur commune

Le tri des déchets est une pratique qui est aujourd'hui de plus en plus acceptée individuellement et collectivement : « *Près de 9 Français sur 10 se disent personnellement prêts, pour lutter contre la dégradation de l'environnement, à apporter leurs déchets triés dans des lieux (déchetteries) où ils peuvent être recyclés.* »⁷. Traditionnellement réservé à des populations marginales et marginalisées, le tri des déchets est revendiqué aujourd'hui comme acte citoyen, comme élément de conduite nécessaire à la construction du futur éco-

citoyen du XXI^e siècle. Trier les déchets n'est plus une pratique discriminante (les rebuts de la société) mais au contraire assimilante : si je trie mes déchets, je participe à un projet collectif et à une cause respectable. Il y a bien dans ces transformations, un changement culturel que la contrainte législative⁸ ne suffit pas à expliquer. En accédant au statut de pratique environnementale, le tri des déchets change de statut social. Mais ce processus, bien que rapide si l'on considère la longue histoire de rejet du déchet, ne s'est pas déclenché brusquement ou comme « simple suite logique » de l'augmentation de la quantité de déchets.

Si l'on se fie aux seuls résultats d'enquêtes nationales, le tri des déchets est plutôt une pratique des couches supérieures et moyennes. Ce fait constaté par de nombreuses enquêtes⁹ questionne le sociologue sur cette relation *a priori* paradoxale si l'on considère la longue histoire de rejet du déchet. Cette pratique qualifiée d'environnementale, qui consiste *in fine* à remettre le produit dans le circuit marchand n'est pas en soi une pratique nouvelle, sa nouveauté réside dans le statut et la représentation de l'acte lui-même, c'est-à-dire dans le sens qui lui est octroyé par les Politiques publiques, mais aussi par les protagonistes de l'acte. La pratique de tri fait l'objet d'un classement social qui stigmatise les pratiques des couches populaires comme « non environnementales ».

Une autre lecture peut être faite de ces pratiques qui sont loin d'être négligeables en milieu populaire, mais qui ne sont qualifiées d'environnementales ni par les populations concernées, ni par les évaluateurs officiels.

La récupération/recyclage des déchets anciennement pratiquée reposait sur une logique financière qui procurait de petits revenus à ses protagonistes ou tout simplement permettait de « ne pas jeter » et « d'économiser ». Elle devient aujourd'hui acte altruiste, voire même générateur de coûts supplémentaires, ce n'est donc plus une logique fonctionnelle et économique

7. Dobré & Caraire, 2000, p. 112.

8. La loi française du 13 juillet 1992 marque un tournant (un virage idéologique) vis-à-vis de la mise en décharge. Elle stipule que, à compter de juillet 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes, c'est-à-dire « des déchets, résultant ou non du traitement de déchets, qui ne sont plus susceptibles d'être traités, dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux ». En 2003, ce n'est pas encore le cas.

9. Dobré & Caraire, 1998 ; CREDOC & ADEME, 1996 ; CREDOC, 1997.

qui incite à sa mise en œuvre. Trier ses déchets se présente aujourd'hui comme un acte de responsabilisation individuelle en vue d'un bien-être collectif, d'un projet commun. Les nouveaux savoirs remplacent les anciens savoir-faire et revendiquent l'inscription de cet acte dans un discours qui se veut universalisant : la protection de l'environnement et son pendant le développement durable.

Ce nouveau discours est largement divulgué par l'école (en particulier à l'école primaire), mais aussi par les collectivités locales, relayées par des supports médiatiques de type publicitaire : « *Comme vous pouvez le constater par un geste simple, nous pouvons agir sur la qualité de notre environnement de façon efficace.* »¹⁰. Alors que les enfants étaient peu sollicités, (voire éloignés par prévention hygiénique), pour la gestion des déchets, ils deviennent avec le tri, des ambassadeurs de la bonne parole : « *On a appris beaucoup de choses sur le recyclage, comment trier ses déchets. Et si nos parents n'étaient pas au courant, on pouvait leur dire qu'il faut recycler pour que la nature soit en bonne santé.* »¹¹. De pratique défensive, « on se protège des miasmes et de leurs effets sur la santé », le traitement des déchets se transforme progressivement en pratique offensive, « on prépare l'environnement des générations futures ».

Les adolescents ont parfaitement intégré cette nouvelle norme, en particulier dans leur discours. La presque totalité affirme qu'eux-mêmes et leurs parents trient leurs déchets, qu'il faut le faire, et qu'il leur arrive très souvent, lorsqu'ils se promènent de ramasser les déchets jetés par les autres : « *Avec mes parents, on dit que ce serait bien que tout le monde fasse ça, on dit... Par exemple quand on va se promener le dimanche, on voit souvent des papiers, des boîtes et plein de trucs comme ça par terre et on dit qu'on pourrait les mettre à la poubelle, c'est tout le monde qui doit faire ça* ». Il est frappant de noter combien le discours sur les déchets devient discours moralisateur. Comme les péchés capitaux, le fait de ne pas trier ses déchets, ou bien de ne pas s'en occuper, devient objet de sanction morale.

Pourtant ce n'est pas cette préoccupation environnementale qu'évoquent spontanément les adolescents. La première nuisance évoquée est celle du bruit, associée aux problèmes de la ville et des voitures. Cette référence apparaît chez les adolescents soit comme émanation d'un vécu ancien ou proche, soit comme quelque chose qu'ils ne connaissent pas, mais qui les inquiète.

Le bruit : principal fléau à combattre

Pour les Français interrogés dans les enquêtes nationales, le bruit n'est que rarement classé en première position comme nuisance. En général la pollution de l'air ou de l'eau, le traitement des déchets sont présentés comme principaux problèmes environnementaux. Quand le bruit est cité en premier, c'est parce que la nuisance est très forte (par exemple habitat en bord de rocade) et souvent le fait des personnes âgées de plus de 65 ans, qui ont plus de chance d'être à la retraite et de ce fait de passer du temps à leur domicile.

Or nous avons dit précédemment que les adolescents avaient de très nombreuses activités, et qu'entre celles-ci et le temps scolaire, leur temps passé à la maison était fortement réduit.

Il semblerait en fait qu'il y ait pour eux construction d'une très forte dichotomie entre « ville » et « campagne ». La ville étant associée à des formes d'agression (pollution des voitures, bruit) et la campagne à une ambiance plus paisible, avec un qualificatif qui revient souvent « tranquille ». Comme l'indique l'un d'entre eux « *A la ville, y a beaucoup de bruit, et pas beaucoup d'oiseaux, et à la campagne c'est l'inverse* ».

Cette représentation se construit pour certains sur leur vécu. Parmi les individus ayant déménagé certains se démarquent des autres par l'influence que ces déménagements successifs ont sur leur perception de l'environnement. En effet, quelques-uns sont passés à plusieurs reprises d'une zone urbaine à une zone rurale ou vice-versa. Tous ces déplacements participent à la construction du territoire propre à chacun de ces adolescents. De plus, ces parcours géographiques, leur

10. Dans L'info sur vos déchets, Journal du Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la région d'Apt, janvier 2001, N° 5.

11. Quentin, CM₂, école de Cabrières d'Aigues, dans Sud Luberon Information, N° 4 novembre 2000.

font connaître divers lieux et de ce fait, leur permettent de comparer ces différents endroits. Nous constatons, à ce sujet, à travers le discours des collégiens ayant voyagé, un aspect plus critique de la réalité : ils exposent, d'un point de vue environnemental, les côtés positifs mais aussi les côtés négatifs de leurs lieux de résidence. Ce fait est d'autant plus marquant pour les adolescents ayant vécu auparavant dans une grande ville et qui résident aujourd'hui dans une ville plus petite, voire un village.

Ils appuient de manière circonstanciée les différences qui leur paraissent caractériser les cadres de vie en zones urbaine et rurale. D'ailleurs, leur discours a essentiellement porté sur ces oppositions ainsi que sur l'importance que doit revêtir la protection de l'environnement.

Comme pour les adultes, l'origine urbaine ou le fait d'avoir habité en ville un temps est une variable qui joue de manière essentielle sur la construction d'un autre rapport à l'environnement.

Enfin, malgré l'existence du PNR depuis plus de 20 ans, il n'est pas apparu que celui-ci participe, en apparence, de façon centrale dans les pratiques et représentations environnementales des adolescents interrogés. Toutefois, il est toujours difficile de mesurer quels sont les éléments qui ont conduit à une forme de pensée. Même s'ils ne le formalisent pas de manière claire, les adolescents interrogés nous ont fourni des témoignages qui montrent leur intérêt particulier pour les questions environnementales, et l'on peut penser que les actions menées par le Parc en la matière ont participé à leur construction.

UNE CONNAISSANCE DU PNR DU LUBERON LOINTAIN, DIFFICILE À FORMALISER

À la question « *Si je te dis Luberon, ça te fait penser à quoi ?* », un adolescent a donné la réponse suivante : « *Je vois qu'un truc, c'est le ciné. Heu, le cinéma de Pertuis, il s'appelle le Luberon !* »

Ce cas fait certes partie des extrêmes, mais il est révélateur d'une méconnaissance quasi généralisée des actions du PNR, voire de son existence. À la question « *Connais-tu le Parc du Luberon ?* », les réponses ont été très variées, connotées « vert » ou « animaux », mais

avec une très vague connaissance de quel pouvait bien être son rôle et son action :

- « *C'est l'endroit où il y a des espaces verts, non ?* »
- « *J'en ai entendu parler, mais j'ai pas vraiment une grande mémoire. Mais je sais que le maire du village, c'est le Président du Parc du Luberon, Joseph... je sais plus quoi* »
- « *Le Parc du Luberon, oui, parce qu'on y est allé l'année dernière, parce qu'on a fait une sortie à La Quille et puis la vallée de la Durance* »
- « *Je sais qu'il y a un truc du Luberon où y a tous les animaux malades tout ça. On en a parlé au collège* »
- « *J'ai retenu (intervention au CM₂) que le Parc du Luberon, c'est bien, ils protègent tous les animaux et voilà, c'est tout* ».
- « *Le Parc du Luberon, ça te dit quelque chose ?*
« *Ca se visite ?* ».
- « *Le Parc du Luberon, tu connais ?*
« *Non* »
« *Tu n'en as jamais entendu parler ?* »
« *Non* ».

Un certain nombre a tout de même répondu de manière moins laconique à cette question, mettant en avant le fait que ce soit un espace protégé, pour les animaux, pour les plantes, qu'il était interdit d'y chasser, de couper des arbres, et qu'il y avait beaucoup d'interdits.

Les gestionnaires du Parc se questionnent aujourd'hui sur les façons de toucher cette population et connaître leurs besoins. Ce que cette enquête nous a permis de mettre à jour c'est que cette population n'est pas en demande spécifique vis-à-vis du Parc. Ses activités correspondent à celles de tout adolescent, mais il existe néanmoins un potentiel de consommation de nature (prédatrice ou contemplative) qui s'accommode difficilement d'interdits, image que véhicule en partie le Parc. Les attraits qui sont ceux de ce territoire reposent sur l'opposition « ville/campagne » avec la

sensation d'habiter dans un lieu protégé des nuisances de pollution et de bruit qui caractérisent les villes connues des alentours : Marseille, Aix ou encore Avignon.

Cette représentation « espace protégé » est sans doute construite en grande partie par les actions que mène le PNR du Luberon en direction des enfants des écoles, relayées par certains enseignants des collèges (ou intervenants extérieurs). Elle n'est pas nécessairement formalisée de manière claire, du type « *Oui, je connais bien les actions du Parc* », ou bien « *Je sais que j'habite dans un espace protégé qui est celui du PNR du Luberon* », mais peut-on demander à un adolescent d'être « un expert scientifique » ?

Les actions que mène le PNR aujourd'hui portent déjà leurs fruits dans les problématiques environne-

mentales émergentes du XXI^e siècle. Celles du bruit et de la gestion des déchets.

La première est peu traitée aujourd'hui, parce que moins relayée par des politiques publiques, alors que la seconde est largement partagée dans l'acceptation d'une valeur commune.

Peut-être conviendrait-il pour le Parc de se repositionner, sur ce qui, au-delà de la protection de la nature, terreau de base d'une action globale pour un autre rapport à l'environnement, peut interroger les générations futures dans leur approche sur une autre « qualité de vie ».

BIBLIOGRAPHIE

ACOT Pascal, 1988, *Histoire de l'écologie*, Presses universitaires de France, Paris, Coll. La politique éclatée, 285 p.

BOURDIEU Pierre, 1979 (rééd. 1992), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris, 670 p.

CREDOC & ADEME, 1996, *Les attitudes des Français sur la gestion des déchets, sur les éco-produits et sur la pollution atmosphérique*, Rapport du CREDOC pour l'ADEME.

CREDOC, 1997, *Les Français et l'environnement; attitudes et comportements*, Données et Références, ADEME.

DI CASTRI Francesco, 1983, *L'écologie: les défis d'une science en temps de crise*, La Documentation française, Paris, Coll. des Rapports officiels, 116 p.

DOBRE Michelle & CARAIRE Clotilde, 1998, Pratiques environnementales des ménages et modes de vie, *Données de l'environnement*, N° 41, novembre-décembre 1998, (extrait de l'enquête INSEE & IFEN, Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes d'environnement, insérée dans l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages).

DOBRE Michelle & CARAIRE Clotilde, 2000, *La sensibilité écologique des Français à travers l'opinion publique*, Institut français de l'environnement, Coll. « Dossiers », Paris, 188 p.

LEYNAUD Émile, 1985, *L'État et la nature: l'exemple des parcs nationaux français*, Parc national des Cévennes, Florac, 108 p.

PRIGOGINE Ilya & STENGERS Isabelle, 1986, *La nouvelle alliance, métamorphoses de la science*, Gallimard, Paris, 432 p.

Sigles:

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

CREDOC

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

IFEN

Institut français de l'environnement

INSEE

Institut national de la statistique et des études économiques